ASSPRO
Travailler autrement

L'ASSPRO a besoin de vous...

«Après déduction fiscale mon don de 10 euros ne me coûte que 3.40 euros»*

L'Association fonctionne essentiellement grâce à vos dons.

L'Association ASSPRO s'adresse aux Quadras-Quinquas+ en recherche d'un emploi d'un complément d'activité ou qui souhaitent créer leur propre emploi.

L'ASSPRO organise des manifestations destinées à rapprocher ses publics de l'emploi et propose sur internet un réseau social solidaire.

L'ASSPRO est une association d'intérêt général apte à recevoir les dons des particuliers et des entreprises et à émettre des reçus fiscaux.

Je souhaite aider l'association ASSPRO et vous adresse un don de :

Particuliers	Entreprises
☐ 15€	☐ 150€
☐ 20€	☐ 300€
☐ 40€	☐ 500€
☐ 50€	☐ 750€
☐ 100 €	☐ 1000€

Don libre : .....

J'adresse mon chèque à

Association ASSPRO
Carré des services
15 rue d'Arras
44800 SAINT-HERBLAIN

Je recevrai très rapidement mon reçu fiscal.

Je suis ☐ ***un particulier*** ☐ ***une entreprise***

NOM : .....

Adresse : .....

Code postal |__|__|__|__|__| Ville : .....

Mail : .....@ ..... Tél. |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

** 66 % du montant de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu. Le plafond de la déduction s'élève à 20% de votre revenu imposable. La part des dons dépassant cette limite au cours d'une année peut être reportée sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la même réduction d'impôt, dans la même limite.*